

00000 - Administration générale

**Propositions de désignation de représentants du
Conseil Départemental au sein de divers organismes**

Rapport n° CP/2019/237

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'annuler certaines décisions prises précédemment et de désigner des représentants du Conseil Départemental au sein de divers organismes.

**1. PROPOSITION D'ANNULATION DE DESIGNATION AU SEIN DE L'UNITE DE
DEPISTAGE ET D'ORIENTATION DE LA PETITE ENFANCE (UDOPE)**

Lors de la Commission Permanente du 6 mai 2019, deux agents du Conseil Départemental avaient été désignés en tant que titulaires au sein des assemblées générales et du conseil d'administration de l'UDOPE : M. Philippe BADOIT et Mme Marie-Emmanuelle SCHUMPP.

Cependant, pour désigner les membres siégeant au sein de l'UDOPE, il convient de prendre un arrêté et non une délibération. Le rapport a bien été modifié en ce sens, mais, suite à une erreur matérielle, l'annexe jointe à la délibération mentionne toujours la désignation de ces deux agents.

Il est donc proposé à la Commission Permanente d'annuler la désignation par délibération de M. BADOIT et Mme SCHUMPP et de conserver uniquement la désignation par arrêté.

**2. PROPOSITION DE DESIGNATION POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE DE
PILOTAGE DE GEOGRANDEST**

Anciennement connu sous le nom de CIGAL (Coopération pour l'Information Géographique en Alsace) avant la réorganisation territoriale en 2016, GéoGrandEst a pour objectifs de structurer un réseau d'acteurs, de mutualiser des moyens et de développer des projets d'informations géographiques cohérents, au service de l'aménagement et du développement durable des territoires alsaciens.

Son fonctionnement repose sur 3 instances :

- l'Assemblée des adhérents ;
- le Comité technique ;
- le Comité de pilotage.

Il s'appuie également sur une organisation opérationnelle facilitant la réalisation des projets et le suivi de la dynamique :

- le secrétariat technique GéoGrandEst ;
- des groupes projet.

Le Comité de pilotage rassemble l'ensemble des signataires des conventions de financement de GéoGrandEst. Il se réunit au moins une fois par an, sous la présidence conjointe du représentant de l'État et de la Région. Il décide des orientations stratégiques de GéoGrandEst proposées par le comité technique tout en veillant au respect des principes de la charte GéoGrandEst signée le 11 avril 2018. Il valide le programme d'actions de l'année à venir sur la base du bilan d'activité qui lui est soumis et le plan de financement des projets, ainsi que l'allocation des ressources en fonction des projets et des orientations retenues. Il veille au bon déroulement des projets sur la base du planning, de l'organisation et des financements qu'il a adoptés.

Il est proposé à la Commission Permanente du 3 juin 2019 de désigner M. Marcel BAUER pour siéger au sein du comité de pilotage de GéoGrandEst.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'annuler certaines décisions prises précédemment conformément au tableau joint à la présente délibération ;

- de désigner M. BAUER pour siéger au sein du comité de pilotage de GéoGrandEst.

Strasbourg, le 24/05/19

Le Président,



Frédéric BIERRY